



## MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

1, ROUTE DU CARREFOUR, VAL-DES-MONTS (QUÉBEC) J8N 4E9  
TÉLÉPHONE : 819 457-9400 – TÉLÉCOPIEUR : 819 457-4141  
SITE INTERNET : WWW.VAL-DES-MONTS.NET



### ÉLECTION DU 5 NOVEMBRE 2017

#### **AVIS PUBLIC AUX PROPRIÉTAIRES UNIQUES D'UN IMMEUBLE, AUX OCCUPANTS UNIQUES D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE, AUX COPROPRIÉTAIRES INDIVIS D'UN IMMEUBLE ET AUX OCCUPANTS UNIQUES ET AUX COOCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :**

**Aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise** qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection en cours, en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. Avoir 18 ans le 5 novembre 2017
2. Être une personne physique de citoyenneté canadienne, ne pas être en curatelle le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et, à cette date, ne pas avoir été déclarée coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse
3. Être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Municipalité depuis au moins 12 mois le 1<sup>er</sup> septembre 2017
4. Avoir transmis à la Municipalité à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale municipale au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2017

**ET**

**aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. Avoir 18 ans le 5 novembre 2017
2. Être une personne physique, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et, à cette date, ne pas avoir été déclarée coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse
3. Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Municipalité depuis au moins 12 mois le 1<sup>er</sup> septembre 2017

4. Avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont électeurs le 1<sup>er</sup> septembre 2017
5. Avoir transmis à la Municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale municipale au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2017

**PRENEZ NOTE** que la demande d'inscription ou la procuration transmise après le dépôt de la liste électorale, mais au plus tard le 17 octobre 2017, sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale municipale.

**Un modèle de formulaire de demande d'inscription ou de procuration est disponible au bureau de la présidente d'élection situé au 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9 et doivent être transmis à cette même adresse. Elles prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.**

Pour toute information supplémentaire, communiquer avec le bureau de la Présidente d'élection au numéro 819 457-9400, poste 2200, 2328 ou 2206. Il est à noter que les informations concernant les élections du 5 novembre 2017 se retrouvent, également sur le site Internet de la Municipalité de Val-des-Monts à l'adresse [www.val-des-monts.net](http://www.val-des-monts.net), sous l'onglet « Élections municipales ».

**FAIT à Val-des-Monts ce TREIZIÈME jour de SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX-SEPT.**



**Patricia Fillet**  
**Présidente d'élection**